

Traçabilité et transparence : La filière alimentaire se mobilise grâce aux outils numériques

Paris, le 4 décembre 2018 – *L'industrie et la distribution prennent l'initiative de travailler à l'amélioration et à la création d'outils digitaux afin d'être encore plus réactifs et efficaces en cas de fraudes ou de crises sanitaires. La transition numérique dans l'alimentaire peut dorénavant permettre d'accompagner les nouvelles attentes des consommateurs qui souhaitent davantage de transparence et d'informations sur les produits. L'ANIA (Association Nationale des Industries Agroalimentaires) et la FCD (Fédération du Commerce et de la Distribution) s'associent ainsi à GS1 France pour travailler sur deux axes prioritaires : l'amélioration de la traçabilité et des procédures de retrait/rappel des produits et la création d'un Catalogue Numérique des Aliments.*

« Nous sommes convaincus que seule une collaboration de l'ensemble des acteurs de la filière pourra répondre aux défis de la traçabilité sur le long terme. L'émergence de nouvelles technologies et le besoin croissant de maîtriser ses données à chaque étape de la chaîne de valeur constituent autant d'opportunités pour les entreprises de l'agro-alimentaire de reprendre le contrôle de leur information produit au profit de la sécurité du consommateur » a déclaré François Deprey, Président Exécutif de GS1 France.

1^{er} axe : Améliorer les procédures de retrait/rappel des produits

La sécurité des produits est une priorité majeure pour les entreprises et distributeurs qui travaillent ensemble pour améliorer la **traçabilité et les procédures de retraits et rappels**. Dans la perspective d'améliorer l'efficacité des mesures de gestion, GS1 France, à la demande de l'ANIA et de la FCD, a effectué un état des lieux des pratiques actuelles dans le but d'identifier les points d'amélioration.

Sur cette base et en s'appuyant sur les recommandations du groupe de travail du Conseil National de la Consommation (CNC) sur l'amélioration des procédures de retrait-rappel, la filière s'est accordée sur un plan d'action global. Il intègre plusieurs chantiers tels que la refonte des guides et outils filières pour les procédures de retrait et de rappel, la formation des acteurs économiques, et la co-conception d'une plateforme d'alerte des retraits.

Ces outils ont vocation à renforcer les exigences et l'agilité de la filière au profit d'une alimentation plus sûre et de la sécurité des consommateurs.

2^e axe : Partager l'information produit de manière transparente

Le projet de **Catalogue Numérique des Aliments** a été lancé en 2018 avec un objectif prioritaire: répondre à la demande de transparence forte et légitime des consommateurs français à l'égard des aliments qu'ils achètent. Les informations fournies doivent provenir **d'une source sûre, fiable, mise à jour en temps réel**.

La maîtrise de la qualité des données et le partage d'informations produits sont des enjeux majeurs pour les acteurs de la filière. Cet outil numérique permettra aux acteurs concernés et aux consommateurs de profiter d'informations émanant directement des marques.

« La sécurité des aliments, la lutte contre les fraudes et la gestion de crise sont des priorités absolues pour les entreprises alimentaires qui doivent aux consommateurs des produits sûrs et une information fiable. La transition numérique va nous aider à être plus efficaces, plus réactifs et à mieux communiquer auprès des consommateurs. Le Catalogue numérique est une première étape, qui viendra nourrir Num-Alim, projet ambitieux de plateforme de données numériques sur les produits alimentaires, présenté le 23 novembre et issu du travail collectif de l'ANIA, du Fonds Français pour l'Alimentation et la Santé, de la Fondation Avril et de GS1 France. Nous avons une opportunité ici de construire ensemble l'alimentation durable de demain et nous nous en saisissons. » **déclare Richard Girardot, Président de l'ANIA.**

« La qualité des produits est la priorité des enseignes de la distribution. Afin de répondre aux demandes des consommateurs en matière de transparence et de s'appuyer sur l'innovation pour améliorer les procédures de retrait-rappel, le secteur de la distribution s'inspire et élargit le mouvement initié par certaines enseignes. Ce travail, engagé ici à l'échelle de la filière, doit permettre d'apporter une réponse commune et efficiente. » **déclare Jacques Creyssel, Délégué Général de la FCD.**

A propos de l'ANIA :

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 39 syndicats métiers et 17 associations régionales, représentatives des 17 647 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 180 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 429 079 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.

Contact Presse : Sophie Ionascu – 01 53 83 92 38 – sionascu@ania.net

Contact projet : Sandrine Blanchemanche sblanchemanche@ania.net

A propos de la FCD :

La Fédération du Commerce et de la Distribution regroupe la plupart des enseignes de la grande distribution, qu'il s'agisse de distribution alimentaire ou distribution spécialisée. Ce secteur compte 750 000 emplois, plus de 10 millions de clients par jour, 2131 hypermarchés, 5962 supermarchés, 3952 supermarchés à dominante marques propres (ex-maxidiscomptes), près de 3700 drives, environ 20 000 magasins de proximité, plus de 30 000 points de vente pour un volume d'affaires d'environ 200 milliards d'euros. La FCD intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, du développement durable, des relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), des relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.

Contact presse : Sophie Amoros - 01 44 43 99 12 - samoros@fcd.fr

Contact projet : Emilie Tafournel – etafournel@fcd.fr

A propos de GS1 France :

Avec plus de 40 000 entreprises adhérentes en France et 1,5 million dans le monde, la mission de GS1 dans 150 pays est, depuis plus de 40 ans, d'offrir un espace commun et neutre de collaboration entre entreprises pour standardiser les technologies afin de simplifier, optimiser et sécuriser leurs échanges d'informations.

Présente dans plus de 15 filières (produits grande consommation, vins et spiritueux, santé, e-commerce, RHD, transport et logistique, ferroviaire, énergie, ...), GS1 France accompagne TPE, PME et grands comptes dans la conception de standards et de solutions qui répondent à leurs enjeux business autour de trois domaines clés : l'information produit, la supply chain et la traçabilité. A travers l'utilisation du code à barres, de la RFID, des échanges dématérialisés, des technologies émergentes (API, Blockchain,...), GS1 France aide les entreprises à vendre et digitaliser leurs produits, faciliter leurs échanges commerciaux, optimiser leur logistique et tracer leurs marchandises.

Contact Presse : Julien Hutton – 01 40 22 17 62 – julien.hutton@gs1fr.org

Contact projet : Alexandre Rieucou alexandre.rieucou@gs1fr.org